

Nous affirmons que chaque personne en situation de handicap psychique est une personne singulière, avec ses limites, ses richesses humaines et ses potentialités.

◆ NOS VALEURS

L'association œuvre pour que la personne prenne toute sa place dans la cité et soit reconnue citoyenne à part entière, à égalité de droits et de devoirs.

La citoyenneté implique le respect de la personne et une observance de la discrétion dans l'écoute de ses besoins et de ses aspirations. Sa liberté sera respectée dans la co-construction de la réponse la mieux adaptée à ses besoins, ouvrant vers un avenir possible.

Cela induit une approche humaine, une confiance réciproque et une grande attention à l'autre.

L'apprentissage de la citoyenneté se vivra dans l'entraide et la solidarité entre bénévoles et adhérents, d'une part, entre pairs d'autre part avec le soutien des professionnels.

Nous affirmons que chaque personne est en capacité d'apporter sa contribution à la vie de la cité.

👉 Un réseau de partenaires :

La préoccupation majeure d'Espoir 54 est de mutualiser les savoirs pour accompagner ensemble, partager l'information et améliorer les connaissances relatives à son action.

Dès sa création, l'association, dans sa spécificité, a souhaité partager ses convictions et ses savoirs avec les partenaires pour améliorer le parcours des personnes accompagnées.

Espoir 54 considère que l'environnement des personnes, - familles et proches, soignants, secteur médico-social, tissu associatif et acteurs économiques..., doit être pris en compte. Il contribue au mieux-être des bénéficiaires.

Nous souhaitons travailler avec nos tutelles et nos financeurs dans un esprit de dialogue en vue d'améliorer l'accessibilité à l'accompagnement spécialisé, dans la proximité.

Le partenariat ainsi développé doit être soutenu par une volonté politique en lui attribuant les moyens nécessaires en vue d'apporter des réponses cohérentes et suffisantes vis-à-vis des personnes en situation de handicap psychique.

Espoir 54 a été à l'origine de rapprochements associatifs en étant à l'initiative :

- du Collectif Santé Mentale de Lorraine qui organise chaque année la Semaine d'information sur la santé mentale ;
- de l'alliance transfrontalière de prévention et de promotion en santé mentale (Luxembourg, Wallonie, Sarre et Lorraine) ;
- Espoir 54 a eu la volonté de fédérer au niveau national les associations gestionnaires spécialisées dans l'accompagnement des personnes handicapées psychiques par la création de la fédération AGAPSY (juin 2008) ;
- Espoir 54 apporte son expertise auprès de la Maison départementale des personnes handicapées.
- L'association est membre de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie, de la Conférence départementale des acteurs économiques et sociaux, du Collectif Inter-associatif Sur la Santé (CISS de Lorraine)...

◆ NOS ORIENTATIONS

L'association inscrit son action de réhabilitation sociale dans une approche globale de la personne tenant compte de ses fragilités mais aussi de ses potentialités et de la variabilité du handicap.

Cette réhabilitation sociale a pour finalité l'implication de la personne et son accès à la citoyenneté dans toutes ses composantes : reconnaissance sociale, insertion par le logement, le travail, la culture, le sport..., et par une participation active à la vie de la cité.

Espoir 54 considère qu'elle doit participer à l'évolution des représentations sociales qui entraînent une stigmatisation des personnes. Elle s'engage à soutenir la parole des usagers et toute forme d'expression qui contribue à faire émerger un autre regard.

Par ailleurs, Espoir 54 veut contribuer à une évolution de l'accompagnement :

la condition essentielle d'une réhabilitation réside dans un partenariat avec l'ensemble des institutions sanitaires, médico-sociales et sociales dans une complémentarité de savoirs partagés.

◆ NOS PROJETS

↳ Services

Espoir 54 souhaite renforcer le socle du fonctionnement actuel s'appuyant sur le savoir-faire des professionnels, l'expérience des bénévoles et l'expertise des usagers.

- améliorer la coordination des parcours de vie des personnes
- répondre aux besoins non couverts des bassins de vie du département et éventuellement de la région
- développer la qualité du service rendu en diversifiant la palette des réponses par des nouveaux savoir-faire, des structures innovantes et expérimentales
- rechercher les bonnes pratiques et militer pour des structures à taille humaine, ancrées sur le territoire
- améliorer les conditions matérielles de l'accueil tant pour les usagers que pour les professionnels
- offrir des conditions d'accueil favorables au fonctionnement des Groupes d'Entraide Mutuelle.

↳ Ouverture

- améliorer nos partenariats dans l'esprit d'une psychiatrie citoyenne et développer la coopération entre les structures en respectant les valeurs de notre association
- s'adapter à de nouveaux publics, touchés par la précarité et / ou plus jeunes
- participer activement à la prévention en santé mentale
- développer la communication vers le grand public avec l'aide des médias et susciter des mécénats

↳ Formation

- former les salariés pour un accompagnement social et professionnel de qualité
- former les bénévoles à leur mission d'accueil et d'animation ou leur responsabilité de dirigeants associatifs
- former et soutenir les usagers pour qu'ils puissent prendre en charge leurs associations (GEM)
- participer à la formation des acteurs politiques, sociaux, médico-sociaux pour améliorer leurs connaissances et faire évoluer leurs regards sur les personnes malades psychiques
- proposer des actions de formation dans différents milieux professionnels en vue d'améliorer leur approche du handicap psychique
- militer pour ne pas simplement rester dans une logique de marché, en sensibilisant les acteurs au niveau régional et national sur les valeurs citoyennes et de solidarité de nos associations.